

PARTIR SUR LES TRACES DU PRINTEMPS

BUDGET 2023

Page 4

GRAND NETTOYAGE

Page 13

GUIDE ENVIRONNEMENTAL

Page 18



Chères Filionaises, chers Filionois

Après plusieurs mois d’hiver, le retour du printemps est à nos portes. J’espère que cette nouvelle saison vous trouvera toutes et tous en bonne santé.

L’année 2023 marquera une autre étape importante pour la Ville de Bois-des-Filion en fait de nouveaux projets à réaliser, mais aussi de défis qui devront être relevés.

Le premier défi se rapporte aux impacts de l’inflation qui nous frappe collectivement dans notre vie de tous les jours. Depuis un peu plus d’un an, les coûts de tous les produits et services dont nous avons besoin pour vivre augmentent considérablement. Toutes et tous, nous subissons les contrecoups de cette inflation, particulièrement lorsque nous faisons notre épicerie. Votre ville doit aussi faire face à cette nouvelle réalité économique. En effet, alors que 80 % de ses dépenses doivent composer avec l’inflation, ses revenus demeurent limités. À la recherche de solutions pour trouver un équilibre sur le plan budgétaire, le conseil municipal a en outre décidé d’alléger le fardeau fiscal des propriétaires, en étalant sur trois versements annuels le paiement des taxes municipales.

Le second défi auquel doit faire face notre municipalité, se rapporte à la rareté de la main-d’œuvre et à la rétention des ressources humaines à l’intérieur de nos différents services. Malheureusement, comme dans d’autres organisations, le recrutement de nouvelles ressources est de plus en plus difficile et le maintien de celles qui sont en place est fragilisé par la concurrence. Cette situation nous oblige à faire parfois des choix que nous n’aurions pas souhaité ou à repousser la mise en œuvre de certains projets.

Le troisième grand défi de 2023 concerne l’intégration harmonieuse de l’autoroute 19, d’une part avec les voies de circulation réservées à l’intérieur du pôle urbain et, d’autre part, certains quartiers résidentiels. Sachez que votre municipalité mobilise tous les moyens mis à sa disposition pour convaincre le ministère des Transports de respecter notre environnement urbain. Essentiellement, trois demandes urgentes ont été adressées au Ministère et pour lesquelles nous attendons des réponses.

Ces requêtes sont :

- d’éviter la création d’un viaduc surélevé sur le boulevard Adolphe-Chapleau afin de ne pas diviser le territoire de notre municipalité en deux;
- de maintenir l’accès actuel au secteur de la Place du Parc;
- de reculer le mur antibruit de la 39^e Avenue afin de préserver la qualité de vie des résidents.

Sachez que nous suivons ce dossier de près. Le cas échéant, nous ne manquerons pas de solliciter votre appui pour persuader le Ministère et sa ministre, madame Geneviève Guilbault, de la pertinence de nos représentations.

Au-delà des défis mentionnés précédemment, 2023 sera aussi l’occasion de réaliser plusieurs projets pour lesquels des démarches ont déjà été entamées. Avec l’arrivée de la belle saison, nous procéderons à la réfection de la 26^e Avenue Sud, à la rénovation de certains bâtiments et à l’agrandissement de notre écocentre. Également, nous poursuivons le réaménagement de parcs et d’espaces verts. Nous ferons aussi l’acquisition d’une nouvelle autopompe pour le Service de sécurité incendie. Évidemment, le maintien de nos équipements et de nos infrastructures continuera à faire partie de nos priorités. Finalement, nous poursuivons nos efforts pour assurer un environnement durable, en distribuant de nouveaux bacs à ordures, en améliorant le recyclage des matières résiduelles et l’utilisation de notre écocentre.

En terminant, pour maintenir la qualité et l’accessibilité des services pour les citoyennes et citoyens, la Ville de Bois-des-Filion poursuivra l’amélioration de ses processus de gestion interne, et ce, au meilleur coût possible. Pour ce faire, nous continuerons à travailler main dans la main avec vous pour répondre à vos besoins et afin de construire un milieu de vie sain pour les générations actuelles et futures.

Je souhaite à chacune et à chacun un excellent printemps 2023.

Gilles Blanchette, maire

**PROCHAINES
SÉANCES
DU CONSEIL
MUNICIPAL**

**CHALET DES
CITOYENS À 19 H 30
30, MONTÉE GAGNON**

MARDI 11 AVRIL 2023

MARDI 9 MAI 2023

MARDI 13 JUIN 2023

**HORAIRE
DES BUREAUX
ADMINISTRATIFS**

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

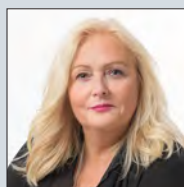
Vendredi : 8 h à 12 h

Samedi et dimanche : fermé

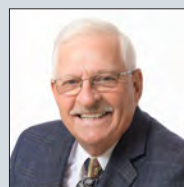
CONSEIL MUNICIPAL



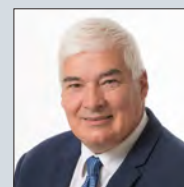
Denis Bourgeois
Siège N° 1



Odette Filion
Siège N° 2



Denis Poirier
Siège N° 3



Gilbert Guérette
Siège N° 4



Ginette Gagné-Stoklosa
Siège N° 5



Benoist Latour
Siège N° 6



Mars 2023

La revue municipale de Bois-des-Filion est publiée quatre fois par année et distribuée gratuitement à toutes les résidences de la municipalité.

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Coordination :

Nicolas Carette
Daphné Guité-Lévesque

Rédaction :

Nicolas Carette
Sébastien Lavoie
Caroline Desrochers
Adam Lupien
William Charrette
Joé St-Germain
Julie Chabannel
Emmanuel Teolis
Nathalie Audet
François Morand
Benjamin Roy
Laurianne Nestoruk

Direction artistique et infographie :

Robert Devost
Graphiste inc.

Impression :

Les Services graphiques
Deux-Montagnes

Tirage :

4 600 copies

Le Boisé est imprimé sur du papier 100 % recyclé avec des encres végétales. Ce document est recyclable.

DOSSIER CITOYEN

VOTRE COMPTE DE TAXES AU BOUT DES DOIGTS

- 1 Sur la page d'accueil, sélectionnez l'onglet « Propriété ».
- 2 Cliquez sur « Ajouter une propriété », puis recherchez votre adresse.
- 3 Une fois votre adresse ajoutée, appuyez sur « Ajouter un compte de taxes » dans l'encadré de votre propriété.
- 4 À l'aide de votre dernier compte de taxes, inscrivez les informations suivantes :
 - Votre matricule
 - Votre numéro de compte
 - Le montant de votre premier versement

Avez-vous pensé à recevoir votre compte de taxes de manière numérique?

Optez pour le compte de taxes en ligne, une option simple et accessible!

Pour ajouter votre compte de taxes, vous devez vous connecter à votre dossier citoyen à bois-des-filion.appvoila.com et ajouter votre propriété.



Téléchargez l'application!
boisdesfilion.appvoila.com

LE BUDGET EN BREF

La Ville de Bois-des-Filion a adopté le mardi 13 décembre 2022, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, le budget pour l'année 2023. Le règlement de taxation a aussi été adopté en séance spéciale le 15 décembre.

FAITS SAILLANTS

- Budget équilibré de 22 574 351 M\$
- Variation moyenne de 5,99 % du compte de taxes moyen (résidentiel)
- Augmentation des revenus et dépenses de 7,8 %
- 2 M\$ en remboursement de la dette

Le budget est équilibré, les revenus et les dépenses augmentent conformément à la croissance de la population et à la forte activité connue au cours de la dernière année au chapitre du développement résidentiel et de certains investissements industriels majeurs. Notre Fonds d'infrastructure continue d'être mis à contribution pour la réalisation de plusieurs projets de rues et d'équipements municipaux. Le taux d'endettement demeure largement inférieur à la moyenne des villes au Québec et les taux d'intérêt sur nos emprunts municipaux sont encore à un bas niveau historique.

TABLEAUX COMPARATIFS

IMMEUBLES RÉSIDENTIELS

Taux du 100 \$ d'évaluation

TAXATION	2022	2023
Foncière générale	0,4696 \$	0,5019 \$
Spéciale Service de police Terrebonne (incluant niveau 2)	0,0926 \$	0,1017 \$
Spéciale Transport collectif métropolitain	0,0338 \$	0,0355 \$
Spéciale Fonds d'infrastructures	0,0078 \$	0,0084 \$
Total	0,6038 \$	0,6475 \$

TARIFS FIXES PAR LOGEMENT

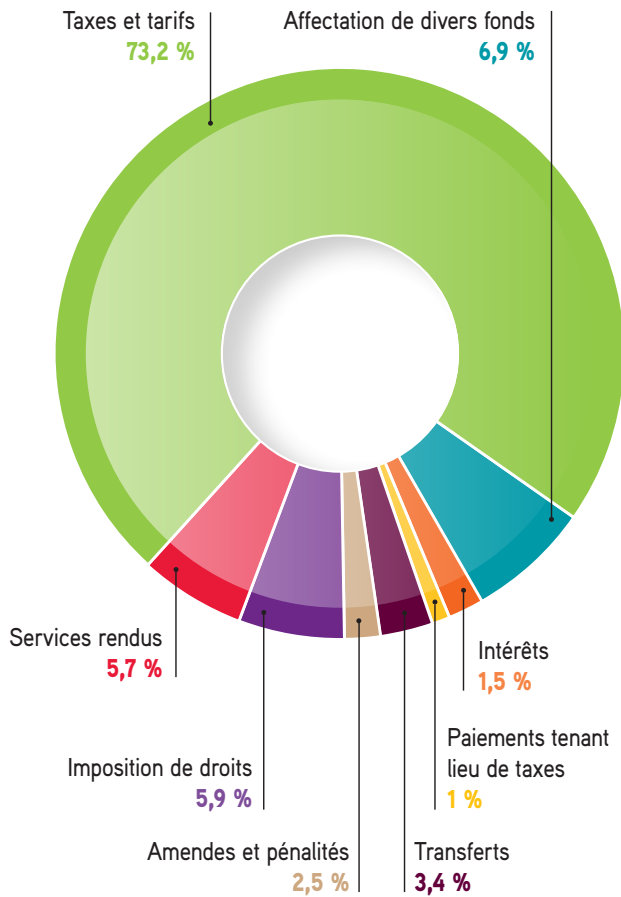
Cette tarification est établie en fonction des coûts réels des services.

TARIFICATION	2022	2023
Eau potable	240 \$	248 \$
Égouts et eaux usées	200 \$	200 \$
Piscine	30 \$	35 \$
Matières résiduelles (disposition des ordures, des matières recyclables et des matières organiques)	275 \$	280 \$
Fonds d'infrastructures	66 \$	75 \$

En 2023

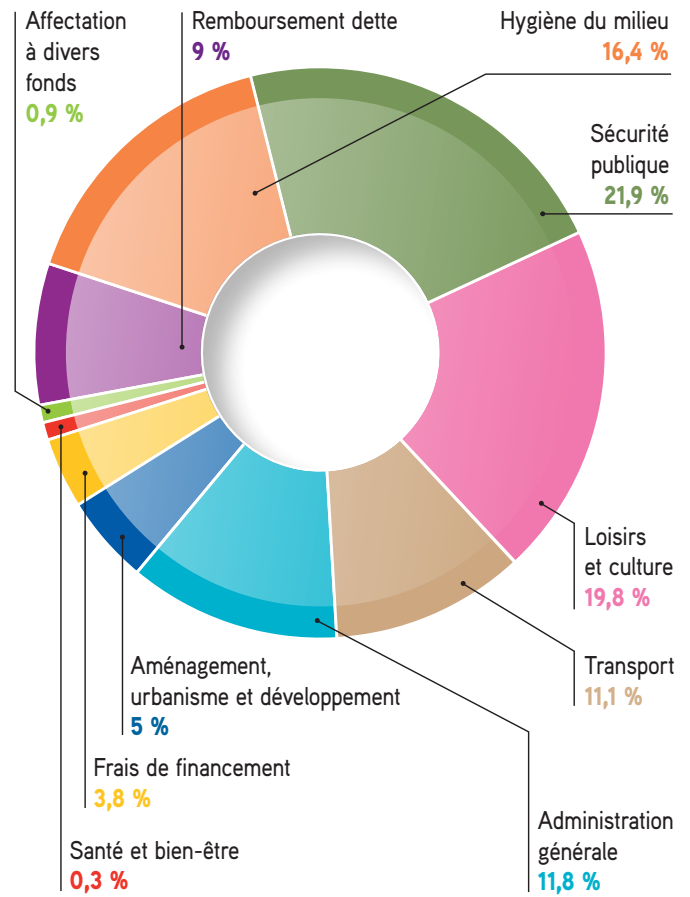
Pour une résidence unifamiliale d'une valeur de 330 000 \$, l'impact total sera de 166 \$, soit une augmentation de 5,99 % par rapport à 2022.

REVENUS 2023



REVENUS	2022	2023
Taxes et tarifs	15 408 426 \$	16 526 374 \$
Services rendus	1 264 434 \$	1 294 357 \$
Imposition de droits	1 081 390 \$	1 321 625 \$
Amendes et pénalités	461 315 \$	561 720 \$
Transferts	924 236 \$	757 342 \$
Paiements tenant lieu de taxes	154 466 \$	219 976 \$
Intérêts	220 000 \$	345 732 \$
Affectation de divers fonds	1 590 000 \$	1 547 225 \$
Autres revenus	0 \$	0 \$
Total	21 104 267 \$	22 574 351 \$

DÉPENSES 2023



DÉPENSES	2022	2023
Hygiène du milieu	3 688 664 \$	3 712 964 \$
Sécurité publique	4 546 552 \$	4 947 764 \$
Loisirs et culture	4 230 297 \$	4 466 954 \$
Transport	2 363 962 \$	2 501 112 \$
Administration générale	2 460 681 \$	2 657 207 \$
Frais de financement	585 688 \$	856 589 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 043 865 \$	1 130 339 \$
Santé et bien-être	60 905 \$	66 386 \$
Remboursement dette	1 906 405 \$	2 041 534 \$
Affectation à divers fonds	217 248 \$	193 502 \$
Total	21 104 267 \$	22 574 351 \$

INONDATIONS LORS DE CRUE PRINTANIÈRE

QUE FAIRE AVANT?

- Rangez en hauteur, ou montez à l'étage, les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Mettez à l'abri et hors de la portée des enfants les produits chimiques ou nocifs (ex : les insecticides, les herbicides, les liquides inflammables et autres produits qui risquent de contaminer votre propriété).
- Enlevez ou fixez les objets encombrants sur le terrain pour qu'ils ne soient pas projetés ou emportés par l'eau.
- Vérifiez la fermeture de vos valves d'entrée ou sortie des réservoirs de mazout, de propane et autre.
- Vérifiez que ces réservoirs sont bien fixés
- Préparez une trousse pour 72 heures et une trousse au cas où vous devriez évacuer votre maison.

QUE FAIRE PENDANT?

- Suivez l'évolution de la situation et respectez les consignes données par les sources officielles d'information (ex : la ville de Bois-des-Filion, le gouvernement du Québec)
- Informez les autorités de toute situation dangereuse.
- Avant de prendre la route, renseignez-vous sur les conditions routières.

Électricité et gaz naturel ou propane

Prudence ! Si l'eau entre dans votre maison, ne coupez pas le courant vous-même.

Si une odeur de gaz est perceptible ou que vos équipements sont brisés, communiquez immédiatement avec les services d'urgence.

Si vous utilisez une génératrice, respectez les règles d'installation et d'utilisation du fabricant.

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

N'utilisez jamais à l'intérieur les appareils conçus pour l'extérieur (ex. : barbecues au charbon de bois ou au propane, équipements de camping). Ces appareils peuvent causer des intoxications au monoxyde de carbone, un gaz toxique qui ne se voit pas ni ne se sent. Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et peut même entraîner la mort. Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler. Quittez immédiatement la pièce si votre avertisseur se déclenche. Composez le 911. Attendez l'autorisation du service d'incendie pour retourner à l'intérieur, même pour quelques minutes.

EN CAS D'ALERTE D'INONDATION :

Suivez les médias sociaux de la ville et d'urgence Québec et écoutez les médias régionaux pour connaître l'état de la situation et les mesures à prendre.

 villebdf.ca/urgence

 [villebdf](https://www.facebook.com/villebdf)



QUE FAIRE APRÈS?

Si votre maison a été inondée, communiquez rapidement avec votre municipalité pour vous identifier comme sinistré. Signalez toute anomalie sur votre terrain (fissure sur un terrain en pente, renflement dans une pente, éboulement, écoulement inhabituel d'un talus) afin de prévenir les risques de glissements de terrain.

Si vous avez une assurance habitation, communiquez avec votre assureur pour ouvrir une réclamation. Demandez-lui une réponse écrite, peu importe que votre demande soit acceptée ou refusée. Si votre protection en cas d'inondation est insuffisante ou si vous n'en avez pas, vous pourriez recevoir une aide financière et une indemnisation de la part du gouvernement du Québec.

Faites un inventaire des dommages causés par l'inondation, avec photos ou vidéos à l'appui. Vous devrez fournir cet inventaire à votre municipalité, à votre assureur et à l'établissement financier qui vous a accordé un prêt hypothécaire.

Prenez les précautions suivantes avant de commencer les travaux de nettoyage et de réparation. Ces travaux peuvent être effectués par vous ou par une entreprise spécialisée :

- Avant de réintégrer votre maison, assurez-vous qu'elle est sécuritaire. Plusieurs signes vous permettent de repérer une structure affaiblie : plafonds fissurés, planchers affaissés, portes ne fermant plus, etc. En cas de doute, mieux vaut faire appel à un professionnel spécialisé en structure du bâtiment.
- Pompez l'eau et retirez les matériaux abîmés. Afin d'éviter de contracter une infection, il est recommandé de porter un équipement adéquat (lunettes de protection, gants, masque et bottes).
- Nettoyez et asséchez complètement tout dégât d'eau dans les 24 à 48 heures. Au-delà de ce délai, des moisissures peuvent se développer.



Pour plus d'information sur les actions à entreprendre pour protéger votre maison et votre santé, consultez le site Web de la Société d'habitation du Québec.

Avant de commencer des travaux de reconstruction, communiquez avec votre municipalité afin de connaître la réglementation applicable et évaluer si un permis est nécessaire, surtout en cas de travaux majeurs.

Conservez tous les reçus et factures liés aux services d'évaluation, de nettoyage et aux travaux de réparation ainsi que pour le rachat des biens endommagés. Ceux-ci seront demandés lors de votre demande d'aide financière.

S'il y a des travaux importants à effectuer et que votre santé ou votre sécurité est compromise, quittez votre maison.

Si votre véhicule a été inondé (voiture, roulotte), ne tentez pas de le faire démarrer. En aucun cas, il ne doit être remis en circulation puisqu'il n'est plus sécuritaire.



Réactions possibles et aide psychosociale offerte

Prêtez attention à vos réactions et à celles de vos proches après avoir vécu un sinistre :

- anxiété, détresse ou pleurs fréquents;
- manque d'intérêt ou d'énergie;
- agressivité;
- difficultés de concentration ou confusion;
- augmentation de la consommation d'alcool ou de drogue.

De l'aide psychosociale vous est offerte. Des professionnels en intervention psychosociale sont disponibles pour vous soutenir, vous conseiller et vous diriger vers des ressources adaptées à vos besoins ou à ceux de vos proches. Communiquez avec Info-Social, au numéro 811, et choisissez l'option 2 pour parler à l'un de ces professionnels. Ce service est gratuit et confidentiel, et il est offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Électricité et gaz naturel ou propane

Si le service a été interrompu par Hydro-Québec, seul un maître électricien peut lui demander de le rétablir.

Si le service n'a pas été interrompu, mais que de l'eau s'est infiltrée dans la maison, consulter un maître électricien avant de rétablir le courant. Il vous dira dans quel état se trouve votre installation et effectuera les travaux nécessaires pour la remettre en état.

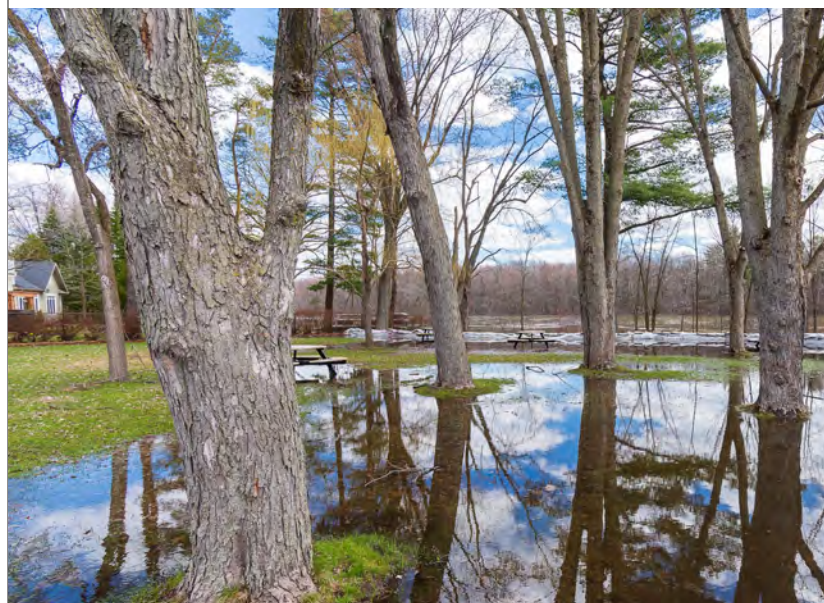
Consultez un spécialiste avant de remettre en marche les appareils de chauffage.

Consultez un entrepreneur qui a un certificat de qualification lié au gaz naturel ou propane, avant de rebrancher vos installations fonctionnant au gaz.

Aliments et médicaments

Après une coupure de courant de plus de six heures, assurez-vous de la qualité de vos aliments avant de les consommer.

Jetez tous les aliments conservés à la température de la pièce (ex. : conserves, beurre d'arachides, craquelins) qui ont été en contact avec l'eau de l'inondation.



Suivez les recommandations suivantes avant de consommer vos conserves :

- Inspectez les conserves et jetez toutes celles qui sont abîmées. Par conserve abîmée, on entend une conserve qui a gonflé, qui coule, qui est percée, qui a des trous, qui est cassée ou qui est fortement rouillée. Elle peut aussi être suffisamment écrasée ou enfoncée pour empêcher toute superposition normale ou toute ouverture avec un ouvre-boîte manuel.
- Nettoyez, rincez et essuyez les conserves avant de les ouvrir.
- Vérifiez que l'apparence de la nourriture est normale à l'ouverture de la conserve.

Ne consommez pas non plus les médicaments qui doivent être conservés au frais, mais qui n'ont pas pu l'être. Retournez-les à la pharmacie.

Ne consommez pas les médicaments ayant été en contact avec l'eau des inondations ou qui présentent des traces d'humidité sur leurs contenants. En cas de doute, consultez un pharmacien.

Si votre potager a été inondé, jetez les fruits, les légumes et les fines herbes ayant poussé hors terre, comme les fraises ou les laitues. Nettoyez soigneusement les légumes ayant poussé sous terre, comme les pommes de terre et les carottes.

Se protéger contre les pratiques abusives

À la suite d'un sinistre, certains vendeurs et entrepreneurs profitent de la situation pour augmenter leurs prix et profiter de votre désarroi. Dénoncez rapidement les pratiques douteuses auprès de l'Office de la protection du consommateur ou auprès de votre municipalité.

Si vous devez effectuer des travaux à la suite d'un sinistre, discutez d'abord avec votre assureur pour vous entendre sur le montant des dommages à accorder. Une fois bien renseigné, évitez de signer toute entente sous le coup de l'émotion.

Programmes et services gouvernementaux

Communiquez avec Services Québec pour obtenir des renseignements sur les programmes et les services du gouvernement du Québec ou pour remplacer vos cartes, permis ou certificats délivrés par les ministères et les organismes du gouvernement.

SOURCE : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels>



PRODUITS INFLAMMABLES ET COMBUSTIBLES

LES PRODUITS INFLAMMABLES

dégagent des vapeurs pouvant s'enflammer, même lorsqu'ils sont utilisés ou entreposés à des températures ambiantes.

Exemples de produits :

- essence;
- acétone;
- alcool;
- essence à briquet;
- fixatif à cheveux;
- peinture;
- produits d'entretien de piscine;
- naphtha;
- éthanol;
- liquide à fondue;
- certaines colles contact.

LES PRODUITS COMBUSTIBLES

dégagent des vapeurs pouvant s'enflammer lorsqu'ils atteignent une température de 37,8 °C ou plus.

Exemples de produits :

- kérosène;
- mazout;
- peinture à l'huile;
- diluants;
- huile à lampe.





UTILISATION SÉCURITAIRE

Avant d'utiliser un produit inflammable ou combustible :

- Vérifiez les réactions chimiques possibles qui sont indiquées sur l'emballage.
- Éloignez-vous de toute source de chaleur comme une cigarette allumée ou un appareil produisant des étincelles.
- Placez-vous à l'extérieur ou assurez-vous de ventiler la pièce pour empêcher l'accumulation de vapeurs inflammables.
- Lisez bien les instructions et les mises en garde sur l'étiquette du produit.

Après avoir utilisé un produit inflammable ou combustible :

- Jetez toute matière imbibée du produit (chiffon, papier essuie-tout, etc.) dans un contenant à l'épreuve du feu.
- Ne versez jamais le produit dans une toilette ou un évier. Il peut accumuler une charge d'électricité statique capable de créer une étincelle.
- Ne fumez jamais ni n'utilisez un téléphone sans fil ou cellulaire lorsque vous manipulez des produits dangereux.
- Évitez de percer ou de découper le contenant, même s'il est vide.
- Recyclez le contenant ou jetez-le à la poubelle. Ne jetez jamais un contenant de produit dangereux dans le feu.
- Si vos vêtements sont imbibés d'un produit inflammable, suspendez-les dehors pour éliminer les vapeurs. Faites un premier lavage à la main avant de les mettre dans la laveuse et faites-les sécher à l'extérieur.

Entreposage des liquides

- Respectez les consignes d'entreposage inscrites sur l'étiquette des produits.
- Entreposez les liquides inflammables ou combustibles loin des sources de chaleur.
- Entreposez-les dans des endroits propres et secs, comme un garage ou un cabanon, en évitant de les placer près d'une fenêtre ou d'une porte.
- Assurez-vous qu'ils sont hors de portée des enfants.
- Évitez de les entreposer au même endroit que les produits ménagers sans danger.
- Conservez-les dans leur contenant d'origine avec l'étiquette.
- Conservez l'essence dans un bidon étiqueté, hermétique et conçu à cet effet.
- Inspectez les contenants régulièrement pour détecter les fuites. S'il y a fuite, aérez l'endroit et, si elle est importante, avisez votre service municipal de sécurité incendie.
- Dans un logement : maximum de 30 litres de liquides combustibles et inflammables, dont un maximum de 5 litres de liquides inflammables (essence, alcool, etc.);
- Dans un garage ou dans un cabanon : maximum de 50 litres de liquides combustibles et inflammables, dont un maximum de 30 litres de liquides inflammables.

STATIONNEMENT DE NUIT

Nous vous rappelons que jusqu'au 15 avril, il est interdit de stationner un véhicule motorisé dans les rues de la Ville entre minuit et 7 h du matin. Lors d'une averse de neige de plus de 5 cm, tout stationnement devient interdit dans les rues jusqu'à la fin des opérations de déneigement.

Nous vous rappelons que du 15 novembre au 15 avril, il est interdit de stationner un véhicule routier dans une rue de la ville entre minuit et 7 h du matin. Lors d'une averse de neige de plus de 5 cm, tout stationnement devient interdit dans les rues jusqu'à la fin des opérations de déneigement.



VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Les véhicules récréatifs, incluant tous les types de roulettes, doivent être stationnés dans la cour latérale ou arrière d'un terrain résidentiel.

LA LICENCE POUR ANIMAUX, C'EST OBLIGATOIRE!

En 2023, la Ville de Bois-des-Filion fera à nouveau affaire avec la SPCA Refuge Monani-Mo. Vous pouvez dès aujourd'hui vous procurer votre licence 2023, qui sera valide du mois de janvier au mois de décembre, aux points de vente suivants :

- **En ligne :**
www.spcamonanimo.com/boisdesfilion
- **Chico - Boutique d'animaux :**
365, boul. Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion
- **Pattes Et Griffes :**
435, boul. Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion
- **Hôtel de ville :**
375, boul. Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion
- **SPCA Refuge Monani-Mo :**
1772, route 335, Saint-Lin-Laurentides

Tarification

Licence de chien	25\$/animal
Licence de chat	15\$/animal
Duplicata de licence (en cas de perte)	5\$/animal
Chien d'assistance	Gratuit
Animal dont le gardien a 65 ans ou + (preuve d'âge requise)	Gratuit pour le premier animal

Pour les nouveaux résidents de Bois-des-Filion arrivés en cours d'année, l'échange d'une licence provenant d'une autre ville, jusqu'au renouvellement annuel, est gratuit

Pour plus d'informations :



450 302-3415

spcamonanimo.info@gmail.com



GRAND NETTOYAGE À BOIS-DES-FILION



L'arrivée du printemps rend nécessaire le nettoyage des rues, trottoirs et pistes cyclables afin d'enlever la pierre concassée ayant servi d'abrasif durant l'hiver.

Les opérations débuteront dès que la fonte de la neige sera terminée et dureront jusqu'à ce que les rues soient propres. Soyez patients, cela prend plusieurs passages sur quelques semaines!

QUE FAIRE AVEC LES SURPLUS DE PIERRE SUR MON TERRAIN?

Les citoyennes et citoyens sont invités à racler les surplus de pierre accumulés sur leurs terrains et à les balayer en bordure de la chaussée, et ce, avant le passage du balai mécanique. Il ne faut toutefois pas faire de tas, car le balai mécanique n'est pas conçu pour ramasser des amoncellements. Ceux-ci ralentissent les opérations et peuvent même endommager les équipements.

Après le passage du balai mécanique, il est interdit de balayer la pierre dans la rue, sous peine d'amende. Les citoyens qui le souhaitent peuvent venir déposer leurs surplus de pierre abrasive à l'Écocentre de Bois-des-Filion, selon la tarification en place.

Une autre alternative est de la récupérer! La pierre abrasive est excellente pour la réalisation de travaux de remblai à la maison. Il est également possible de la stocker dans des chaudières, afin de s'en servir l'hiver suivant comme abrasif dans ses escaliers.



NETTOYAGE ANNUEL DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE ET DES PUISARDS

Réseau d'égout sanitaire : Secteur Ouest

(réseau situées à l'ouest de la route 335)

Puisards :

L'ensemble de la Ville

Près de 22 500 mètres linéaires de conduites d'égout sanitaire seront nettoyées durant la période annuelle de nettoyage d'égout sanitaire. L'ensemble des puisards de la Ville sera aussi nettoyé de façon à assurer un drainage adéquat des eaux pluviales. Le récurage sera réalisé entre le 15 mai et le 20 juin 2023.

Le récurage des égouts permet de prévenir la plupart des problèmes de blocage dans les conduites principales, de réduire les odeurs causées par les accumulations et de prévenir l'usure prématurée des conduites. Les travaux peuvent causer certains désagréments aux citoyens si la plomberie de leur résidence comporte des lacunes comme une défectuosité du clapet anti-retour ou un événement de plomberie obstrué ou absent.

QUE FAIRE EN CAS DE REFOULEMENT OU D'ODEURS?

Pour les odeurs, la solution est simplement de remettre de l'eau dans les siphons de tous les appareils (n'oubliez pas les drains de plancher!). Si vous subissez de petits refoulements, ou si vous êtes inquiets de l'état de vos clapets antiretour ou des événements de plomberie, il vous est alors conseillé de faire appel à un plombier.



FUITE D'AQUEDUC

Saviez-vous que si vous apercevez une quantité anormale d'eau sortir du sol à l'extérieur, ceci pourrait indiquer une fuite d'aqueduc?

Composez le 9-1-1, afin que la Ville puisse intervenir rapidement.

RINÇAGE D'AQUEDUC

À quoi ça sert?

Le rinçage unidirectionnel a plusieurs objectifs :

- Conserver la bonne qualité de l'eau partout dans la ville;
- Évacuer les eaux stagnantes et les dépôts accumulés dans les conduites;
- Prolonger les qualités fonctionnelles des conduites.

Comment ça peut m'affecter?

Les travaux peuvent causer certains désagréments :

- Légères baisses de pression de l'eau;
- Eau brouillée ou de couleur jaune ou brunâtre.

Que puis-je faire en cas d'eau brouillée ou colorée?

Il est recommandé de laisser couler le robinet d'eau froide jusqu'à ce que l'eau redevienne claire. S'il arrive que vos vêtements soient tachés à la suite d'une lessive, pendant que l'eau est brunâtre, ne les faites pas sécher et communiquez avec le Service des travaux publics et de l'environnement.

Informations : 450 621-1460, poste 3301

DÉTECTION DU MANGANÈSE DANS L'EAU POTABLE

La valeur recommandée par Santé Canada pour le manganèse dans l'eau potable est de 0,12 milligramme par litre (mg/L). Cette valeur vise à protéger la santé de la population canadienne. Toutefois, puisque le manganèse dans l'eau potable est une cause de coloration de l'eau créant des taches sur le linge ou les appareils sanitaires, l'objectif esthétique est de 0,020 milligramme par litre (mg/L). Le taux de manganèse moyen dans l'eau potable de Bois-des-Filion pour les 4 dernières années est de 0,006 milligramme par litre (mg/L).

Le bilan annuel de la qualité de l'eau potable est disponible sur le site de la Ville de Bois-des-Filion.





Mario Laframboise

Député de Blainville



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

369, boulevard Adolphe-Chapleau bur. 211
Bois-des-Filion, Québec J6Z 1H1
Téléphone : 450 430-8086
Télécopieur : 450 430-9795




Mario.Laframboise.BLAI@assnat.qc.ca
 Mario Laframboise - Député de Blainville
 @LaframboiseMA

VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

Notre Service de l'aménagement du territoire vous rappelle qu'avant d'entreprendre toutes modifications à votre terrain ou résidence, il est important de valider si l'obtention d'un permis ou certificat est nécessaire. Depuis les derniers mois, une augmentation des demandes de permis a été constatée. Nous vous recommandons de déposer votre demande de permis sans attendre, afin d'avoir votre autorisation en main lors de vos travaux.

Prenez rendez-vous

La prise de rendez-vous est obligatoire pour toute rencontre auprès du Service de l'aménagement du territoire, à l'aide de notre système de réservation en ligne, par téléphone ou par courriel.

-  villebdf.ca/permis
-  450 621-1460, poste 1401
-  urbanisme@villebdf.ca



MON PERMIS? JE L’AFFICHE

Dès la réception de votre permis ou certificat d'autorisation, nous sollicitons votre collaboration pour afficher votre permis dans une fenêtre visible de la rue.

PROCHAINES DATES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

- 3 avril 2023**
(date de dépôt des demandes : 20 mars)
- 8 mai 2023**
(date de dépôt des demandes : 24 avril)
- 12 juin 2023**
(date de dépôt des demandes : 29 mai)





ERRATUM

Dans le numéro d'hiver du Boisé, nous avons faussement indiqué la mention « Fabriqué au Québec » dans un article.

Cependant, il existe au Québec, un organisme appelé Les Produits du Québec.

Fondé en 2022, cet organisme à but non lucratif créé avec le soutien du gouvernement du Québec a pour mission d'encourager l'économie d'ici et de reconnaître le savoir-faire québécois.

Les Produits du Québec, c'est une marque de certification qui facilite l'achat des produits québécois en agissant comme point de repère crédible pour les consommateurs.



ABRIS TEMPORAIRES

Nous vous rappelons que les abris temporaires sont autorisés jusqu'au 15 avril. N'oubliez pas de retirer la toile et la structure.



MATIÈRES ORGANIQUES

Dès le 1^{er} avril, la collecte des matières organiques reprend sa fréquence hebdomadaire, soit à chaque semaine, pour la période estivale (1^{er} avril au 30 novembre). Consultez la liste des matières acceptées à : villebdf.ca/compost



DENYSE DELISLE PROP.

450 621-0222

Avec ou sans rendez-vous

410, ADOLPHE CHAPLEAU
SUITE 100 ET 101
BOIS-DES-FILION J6Z 1H7

OUVERT LE LUNDI

TECHNICIENNE EN SANTÉ CAPILLAIRE



les salons **greencircle**
Coiffure eco-responsable

Option de produits 100% Québécois disponible



450 621-0223

Avec ou sans rendez-vous



Coupe stylisée
Barbe
Rassage
Mèches
Coloration

les salons **greencircle**
Coiffure eco-responsable

Option de produits 100% Québécois disponible



Coupe stylisée
Mise en plis
Mèches
Coloration
Lissant brésilien
Botox capillaire

COIFFUREBOISDESFILION.COM

f Instagram

LE BON ARBRE AU BON ENDROIT



Afin d'éviter qu'il soit nécessaire de couper vos arbres, Hydro-Québec vous invite à réaliser judicieusement vos aménagements paysagers.

La végétation qui se trouve trop près des fils peut provoquer des courts-circuits. Elle peut ainsi déclencher un incendie ou présenter un risque de décharge électrique. Voilà pourquoi Hydro-Québec met tout en œuvre pour dégager les fils.

Au Québec, près de 40 % des pannes d'électricité sont attribuables à la chute de branches ou d'arbres sur des lignes de distribution. Lors d'événements météorologiques exceptionnels (rafales, verglas ou neige mouillée), cette proportion dépasse 70 %.

Pour savoir quels arbre ou arbuste planter à proximité des fils électriques, visitez le <https://arbres.hydroquebec.com>.

En cas de panne

Pour connaître l'état des pannes, téléchargez l'application mobile gratuite d'Hydro-Québec : hydroquebec.com/appli.



ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE ET NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR L'ARROSAGE

La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQUEEP) 2019-2025 a été lancée en mars 2019 et a été mise en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en partenariat avec les associations municipales. La SQUEEP s'inscrit dans le contexte mondial du resserrement des politiques relatives à l'eau, dans une optique de gestion intégrée et dans une perspective de développement durable.

Une nouvelle réglementation est donc entrée en vigueur en décembre dernier afin de répondre aux objectifs et exigences de cette stratégie et de mettre en place des actions progressives pour économiser l'eau chez les consommateurs.



CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS

Depuis plusieurs années, un programme de contrôle des insectes piqueurs est mis en place par la Ville de Bois-des-Filion et permet de réduire à un niveau tolérable la nuisance observée par les moustiques et les mouches noires. Plusieurs milieux peuvent s'avérer producteurs de ces insectes piqueurs. L'équipe de GDG Environnement effectue les échantillonnages larvaires nécessaires pour ensuite déclencher les traitements à l'aide de produits biologiques à base de *Bacillus thuringiensis israelensis* (BTI). Ce produit ne présente pas de danger pour l'humain.

Mesures pour atténuer la présence de moustiques dans la Ville :

- Nettoyer les endroits pouvant accumuler de l'eau stagnante
- Vider les contenants, piscines gonflables, pneus, embarcations de plaisance, brouettes, jouets pour enfants, etc.
- Limiter l'éclairage extérieur après le coucher du soleil
- Changer l'eau des baignoires d'oiseaux et les bols d'eau pour les animaux fréquemment
- Couvrir d'un moustiquaire les barils de récupération d'eau de pluie



Ligne info-moustiques

1-844-840-8700

infomoustique@gdg.ca



DES VISITEURS À PLUME À BOIS-DES-FILION

Plusieurs dindons sauvages ont été aperçus à Bois-des-Filion. Bien que ces bêtes soient impressionnantes et imposantes, elles ne représentent généralement pas un danger pour l'humain. Une cohabitation harmonieuse est possible et inévitable, car nous devons nous habituer à leur présence.

Conseils pour une cohabitation harmonieuse

- Gardez vos distances; certains dindons peuvent avoir un tempérament plus agressif.
- Ne les nourrissez pas. Un dindon nourri est moins craintif à l'égard des humains.
- Fermez hermétiquement les bacs à ordures, recyclage et compost.
- Utilisez des modèles de mangeoires qui empêchent la dispersion des graines au sol.
- Nettoyez fréquemment le sol sous les mangeoires.

Les dindons se nourrissent des graines répandues au sol et des déchets provenant des bacs d'ordures, recyclage et compost mal fermés. Réduire l'accès à la nourriture évite d'attirer les dindons sauvages.

Si des dindons sauvages sont aperçus dans le quartier :

- Retirez temporairement les mangeoires.
- Installez des filets sur vos potagers et plants de petits fruits pour l'empêcher d'y avoir accès.
- Faites du bruit ou utilisez un objet (bâton, balai, parapluie, etc.) pour les tenir à distance et les apeurer, sans les frapper.

POUR UNE PELOUSE DURABLE

L'arrivée du beau temps est synonyme d'entretien de pelouse. Pour démarrer le printemps du bon pied, la Ville de Bois-des-Filion vous propose des trucs et astuces pour bien entretenir sa pelouse, tout en prenant soin de l'environnement.

Connaissez-vous l'herbicyclage?

L'herbicyclage est une pratique culturale qui consiste à laisser les résidus de tonte sur le gazon plutôt que de les ramasser. Cette pratique a de nombreux avantages, tels que :

- La réduction du temps requis pour la tonte;
- La réduction des besoins en fertilisants. L'herbicyclage permet de combler environ 30% des besoins nutritifs de la pelouse;
- La diminution des besoins en eau. Les résidus de tonte créent de l'ombrage au sol, ce qui diminue les pertes en eau par l'évapotranspiration;
- La réduction des mauvaises herbes. Les mauvaises herbes préfèrent les gazons courts et non ombragés;
- La réduction du volume de déchets.

Utiliser des engrais durables

Les trois éléments majeurs pour la bonne croissance d'une pelouse sont représentés par les lettres N-P-K : N pour l'azote, P pour le phosphore et K pour le potassium. Au Québec, une pelouse durable devrait recevoir chaque année environ 1,25kg d'azote et de potassium par 100m².

Des recherches effectuées au Québec ont démontré que la majorité des sols québécois possèdent suffisamment de phosphore pour combler les besoins des pelouses. Il est donc recommandé d'utiliser des fertilisants sans phosphore sur des pelouses déjà établies (pour les nouvelles pelouses, l'ajout de phosphore peut être recommandé).

Les compostes sont des amendements possédant une valeur fertilisante. Ils sont ajoutés au sol afin de l'enrichir en matière organique et de le rendre plus fertile.

Éviter la présence des vers blancs

Les vers blancs qui infestent le plus couramment les pelouses au Canada sont les larves du hanneton commun. Cet insecte est le principal responsable des dommages aux pelouses remarqués au cours des dernières années au Québec.

Les pratiques culturales sont la meilleure façon de s'assurer de la bonne santé d'une pelouse avant l'apparition de problèmes:

- Les hannetons préfèrent pondre leurs œufs dans des pelouses coupées très courts. Il suffit donc de tondre à une hauteur de 6 à 8 cm;
- Laissez les résidus de tonte sur la pelouse afin que la libération lente d'azote puisse favoriser la décomposition du chaume par les microorganismes;
- N'arrosez qu'une fois par semaine durant une heure ou jusqu'à ce que le niveau d'eau atteigne au moins 2 cm dans un récipient placé sur la pelouse.

TONTE DES PARCS ET DES ESPACES VERTS PUBLICS

Pour favoriser la biodiversité, les plantes sauvages et les pollinisateurs, la Ville de Bois-des-Filion ne tondra pas les pelouses des parcs et espaces verts publics avant le 1^{er} juin. Les études démontrent que les pelouses forment des écosystèmes de biodiversité et qu'une tonte trop fréquente serait liée à une baisse dans le nombre d'invertébrés, une réduction de la diversité végétale. Au printemps, le retour de la végétation, incluant les pissenlits, permet à plusieurs insectes, comme les abeilles et les papillons, de se nourrir et d'être en pleine santé au début de la saison estivale. Ces pollinisateurs jouent un rôle essentiel dans la reproduction de nombreuses espèces végétales.



690, rue de la Sablière, Bois-des-Filion
 T 450 621-1460, poste 3306



Horaires d'été

(avril à octobre)

Dimanche au vendredi : **12 h à 17 h**
 Samedi : **9 h à 17 h**

Horaires d'hiver

(novembre à mars)

Lundi au vendredi : **12 h à 17 h**
 Samedi : **12 h à 17 h**
 Dimanche : **9 h à 17 h**

Modes de paiement acceptés

- Carte de crédit (Visa et Mastercard)
- Carte de débit
- Aucun argent comptant

TARIFS RÉSIDENTS	Automobile	Camionnette/ remorque 4'x8'x2'	Camionnette/ remorque 6'x8'x2'	Camionnette/ remorque 4'x8'x4'
Matériaux secs	11 \$	28 \$	55 \$	83 \$
Terre en vrac/agrégat/branches/souches	11 \$	28 \$	55 \$	83 \$
Résidus domestiques dangereux (RDD)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Recyclage, papier, carton, verre, plastique (1-2-3-4-5-7)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Appareils électroniques (TIC)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Peinture/Bonbonne de propane/Batterie de voiture/piles	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Appareils réfrigérants	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Nouveauté! Polystyrène/Sièges d'auto usagés/Bois pour réemploi	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

Pour les tarifs des non-résidents et autres informations, veuillez vous référer à la grille tarifaire sur le site Internet de la Ville ou consulter le règlement 998, concernant la tarification des biens, activités et services fournis aux usagers.

Matériaux secs

Asphalte, aluminium, bardeau d'asphalte, béton, brique, branche, bois, céramique, cuivre, carton, gypse, métal, laine minérale, panneau isolant, papier, pierre, plastique, polystyrène, PVC, souche, sable, terre, verre, etc.

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Adhésif, aérosol divers, ampoules fluocompactes, antigel, ballast d'éclairage, batterie, bonbonne de propane, calfeutrant, chlore, cire à plancher, colle, combustible, coulis, décapant, dégraissant, débouche tuyau, diesel, diluant, encre, essence, goudron, graisse moteur, herbicide, huile, insecticide, lubrifiant, néon, pneu, peinture, pile, pesticide, produit nettoyant, scellant, térébenthine, etc.

Appareils électroniques (TIC)

Dispositifs d'affichage (téléviseurs, tablettes graphiques, moniteurs d'ordinateur), téléphones (conventionnels ou portables, répondeurs), cellulaires (téléphones intelligents, téléavertisseurs), ordinateurs (écrans, serveurs de bureau), périphériques (claviers, souris d'ordinateur, consoles, modems), appareils de bureau (imprimantes, numériseurs), systèmes audio/vidéo (appareil photo numérique, caméra vidéo, radios pour véhicules), etc.

Nouveautés

La Ville de Bois-des-Filion est fière d'annoncer que de nouvelles matières sont désormais acceptées à l'écocentre. Nous offrons maintenant la possibilité aux citoyens et citoyennes de venir porter les bancs de voiture usagés, le polystyrène (plastique 6) de même que le bois pour le réemploi (exempt de colle, clous, vis ou vernis) à l'écocentre.

Matières refusées à l'écocentre

Ordures ménagères, résidus verts, compost, biens rembourrés (matelas, divans, tapis), engins à moteurs (tondeuse, tarière, souffleuse), barbecue, bonbonnes de polyuréthane

L'IMPORTANCE DE LA POLLINISATION

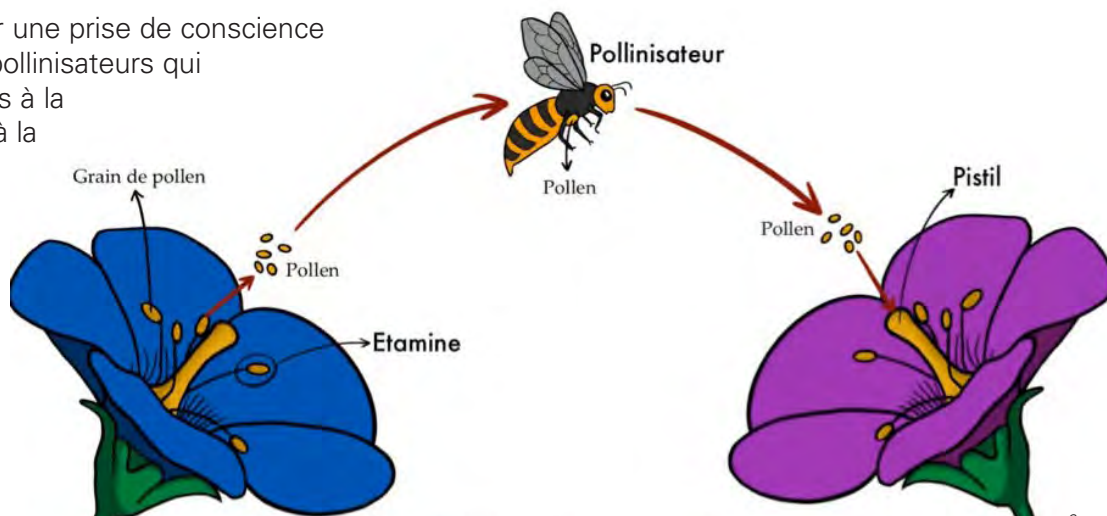
La pollinisation, c'est tout à fait naturel

La pollinisation, c'est le transfert de pollen des étamines (organes de reproduction mâles) au pistil (organe de reproduction femelle) d'une plante. Elle assure la fécondation et la production des graines et des fruits.

Le pollen est transporté de fleur en fleur de l'une des deux façons suivantes, soit par le vent, chez les plantes à floraison discrète, comme les grands arbres (pins, bouleaux, etc.) et certains autres végétaux, comme les céréales et la tristement célèbre herbe à poux. Ou par les animaux, majoritairement par les insectes (abeilles, papillons, syrphes et beaucoup d'autres), mais aussi par les colibris. La plante produit alors des fleurs aux couleurs voyantes ou parfumées pour attirer le pollinisateur et offre souvent du nectar et un peu de pollen en récompense. Ces petits pollinisateurs vont de fleur en fleur pour se nourrir, ils prennent du pollen en passant et les déposent sur la fleur suivante. Ainsi, la fécondation a lieu et les graines ou fruits suivent. Sans cette pollinisation, il n'y a pas de fécondation, donc pas de fruits ou de semences.

L'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté le 20 décembre 2017 une résolution portant création de la journée mondiale des abeilles et autres pollinisateurs.

L'objectif est de susciter une prise de conscience du rôle que jouent les pollinisateurs qui sont largement reconnus à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à l'agriculture durable, à la santé des écosystèmes et à l'environnement, à la préservation de la diversité biologique. La pollinisation est un processus fondamental dans les écosystèmes, elle contribue d'une manière essentielle à la production alimentaire.



NOUVEAUTÉ

Nous vous encourageons à ne pas tondre votre gazon au courant du mois de mai

Une biodiversité dans nos gazons

La biodiversité est la clé de l'équilibre naturel. Bien souvent, notre réflexe est de penser que certaines plantes sont qualifiées, à tort, de mauvaises herbes, comme le pissenlit, alors que celui-ci qui améliore grandement la qualité du sol avec l'action de ses racines, ou le trèfle qui apporte des éléments nutritifs en fixant l'azote dans le sol. Aussi, certains insectes et les vers de terre sont bénéfiques pour la qualité du sol et apportent de la vigueur au gazon.

Par ailleurs, les plantes à fleurs attirent toutes sortes d'insectes prédateurs qui tiennent les ravageurs en respect.

Le gazon trop souvent tondu, sans trèfle, sans pissenlit et traité aux pesticides ou les terrains asphaltés ne sont pas des milieux favorables à la biodiversité.

Source : <https://dujardindansmavie.com/conseils-idees/tout-savoir-sur-la-pollinisation>
<https://www.un.org/fr/observances/bee-day/background>
<https://www.equiterre.org/fr/ressources/fiche-biodiversite-dans-nos-pelouses>
<https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/pollution-pollution-air-reduit-considerablement-pollinisation-96291/>

CONSEILS ENVIRO

Le printemps est déjà à nos portes, voici quelques conseils qui faciliteront l'ouverture de votre terrain.

Protection hivernale

Tout d'abord, retirer les protections hivernales (arbres, arbustes, haie de cèdres) afin que ceux-ci ne surchauffent et ne fassent mourir vos végétaux.

Arbres plantés l'an dernier

Vérifier l'état d'enracinement des arbres nouvellement plantés, s'il a lieu vérifier que le tuteur en place ne blesse l'arbre.

Plantation des arbres

Il s'agit d'un excellent moment soit avril, mai ou début juin de voir à la plantation d'arbres ou tout autres végétaux (avant les grandes chaleurs d'été).



Vérification de l'état général de vos arbres

Vérifier l'état général de vos arbres, ses branches mortes, ses cassées, ses gourmands, etc. et prévoir un service d'élagage.

Haies de cèdres et plates-bandes

Apport de compost ou fumier de poule ou crevettes aux haies de cèdres et plates-bandes.

Pelouse

Racler le gazon pour enlever le chaume et si compaction du sol, procédé à une aération du sol en ajoutant par la suite un terreau mélangé à du compost. C'est le moment idéal de diversifier le type de semences en y intégrant comme le trèfle.

RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE

Une autre façon d'économiser l'eau potable et de mieux conserver la ressource « eau », est la récupération et l'utilisation de l'eau de pluie pour arroser la pelouse. Il existe actuellement des systèmes permettant d'acheminer les eaux pluviales des gouttières des bâtiments disposées en bordure du toit au niveau d'une cuve de récupération d'eau de pluie. Ainsi, la pluie qui tombe sur le toit de la maison est canalisée dans des gouttières reliées à un baril, une citerne ou un bassin collecteur. Une pompe électrique achemine l'eau de la cuve vers le système d'irrigation ou le boyau d'irrigation.

Source : <https://quebecvert.com/medias/D1.1.11.pdf>

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2023



C'est sous le thème « Bénévolons à l'unisson! » que se tiendra, du 16 au 22 avril 2023, la 49^e édition de la Semaine de l'action bénévole.

Créée en 1972, et regroupant 114 centres d'action bénévole œuvrant sur l'ensemble du territoire québécois, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ) désire cette année mettre l'accent sur l'action bénévole qui est, selon elle, « un mouvement, une propulsion de gestes portés par des personnes qui ont pour objectif commun d'alimenter des collectivités où l'entraide et la solidarité rayonnent. »

Pour la FCABQ, « bénévoler nous unit les uns aux autres, dans une vision commune de partage où chaque action fait briller davantage la suivante. Sans égard au temps alloué ou à la cause dans laquelle on choisit de s'investir, l'implication bénévole a toujours un impact

considérable pour la société et la diversité des personnes qui la constitue. Le bénévolat rassemble des voix qui apportent leurs notes uniques pour ainsi former une harmonie qui résonne d'un bout à l'autre de la province. »

La FCABQ mentionne également que « prendre part à l'action bénévole, c'est rejoindre un mouvement festif où il fait bon donner et recevoir, peu importe la taille et la nature de sa contribution. Quand il est question de cœur, il n'existe pas de petits gestes. Nous pouvons tous et toutes contribuer à notre façon, pour ainsi bénévoler à l'unisson. »

La Ville de Bois-des-Filion soulignera à sa façon l'implication des bénévoles œuvrant au sein de différents organismes d'aide présents dans notre municipalité.

Source : www.fcabq.org



COLPORTAGE : DEMEURER VIGILANTS

Nous vous rappelons que la Ville de Bois-des-Filion a des normes strictes concernant la sollicitation en personne à domicile sur son territoire. Toute entreprise ou tout organisme désirant faire du porte-à-porte doit au préalable obtenir une autorisation de la part de la Ville.

Prenez l'habitude de demander à cette personne son permis de sollicitation valide provenant de la Ville de Bois-des-Filion ainsi que leur permis de l'Office de protection des consommateurs du Québec. Si la personne n'est pas en mesure de le faire, vous êtes en droit de déclarer ce colporteur en communiquant directement avec le Service de police de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion au 450 471-4121.

SUBVENTION POUR AÎNÉS RELATIVE À UNE HAUSSE DE TAXES MUNICIPALES

Offert par le gouvernement du Québec, un programme de subvention pour aînés vise à compenser, en partie, l'augmentation des taxes municipales payables à l'égard de leur résidence, à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci.

Administré par Revenu Québec, le programme stipule que « vous pourriez avoir droit à cette subvention si, entre autres, les conditions suivantes sont remplies :

Au 31 décembre 2022 :

- vous résidiez au Québec;
- vous aviez 65 ans ou plus;
- vous étiez propriétaire de votre résidence depuis au moins 15 années consécutives (notez que cette période de 15 ans pourrait inclure une période pendant laquelle votre conjoint a été propriétaire de la résidence avant que vous en soyez devenu propriétaire);
- votre résidence est une unité d'évaluation entièrement résidentielle comportant un seul logement et elle constitue votre lieu principal de résidence;
- vous avez reçu, ou vous étiez en droit de recevoir, un compte de taxes municipales à votre nom, pour l'année 2023, relativement à cette résidence (notez que, si vous êtes copropriétaire de votre résidence, le compte de taxes municipales peut avoir été délivré au nom d'un autre copropriétaire de la résidence);
- votre revenu familial pour l'année 2022 ne dépasse pas 58 200 \$ (votre revenu familial correspond au montant de la ligne 275 de votre déclaration **plus**, si vous aviez un conjoint au 31 décembre 2022, le montant de la ligne 275 de sa déclaration). »

Pour obtenir des informations supplémentaires, consulter le site Internet de Revenu Québec au www.revenuquebec.ca ou communiquer avec eux aux numéros suivants :

- 514 964 6299 (région de Montréal);
- 1 800 267 6299 (sans frais).

Source : www.revenuquebec.ca

DES SERVICES POUR NOS AÎNÉS

• Association de l'âge d'or de Bois-des-Filion

450-420-3448

agedorbdf.com

(Cours de danse, cartes, quilles, formation, bingo, etc.)

• Centre d'action bénévole Solange Beauchamp

450-430-5056

cab-solange-beauchamp.com

(Accompagnement transport, popote roulante, impôts, menus travaux, etc.)

• Cercle des fermières

450-818-0565

• Chevalier de Colomb-conseil 5661

450-621-0579

• Coopérative de solidarité et d'entraide des Mille-Îles

450-818-6300

(pour favoriser le maintien à domicile)

• Filles d'Isabelle

514-919-9038

• Friperie de Bois-des-Filion

450-420-3448

(vêtements)

• Service d'aide Saint-Maurice

450-621-3354

(aide alimentaire)



INFO TRAVAUX

BOIS-DES-FILION ÉTÉ 2023

Réaménagement de la 26^e Avenue Sud

(entre la route 344 et la rivières des Mille-Îles)

Ces travaux consistent à la reconstruction de conduite des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi que la construction d'un réseau d'égout pluvial le tout situé sur la 26^e Avenue Sud, et ce, sur le territoire de Bois-des-Filion. Les présents travaux incluent également la reconstruction de la chaussée, le remplacement des bornes-fontaines, la mise en place d'un réseau temporaire en eau potable, la signalisation et autres travaux connexes. La période d'exécution est prévue entre les mois de juin et septembre.

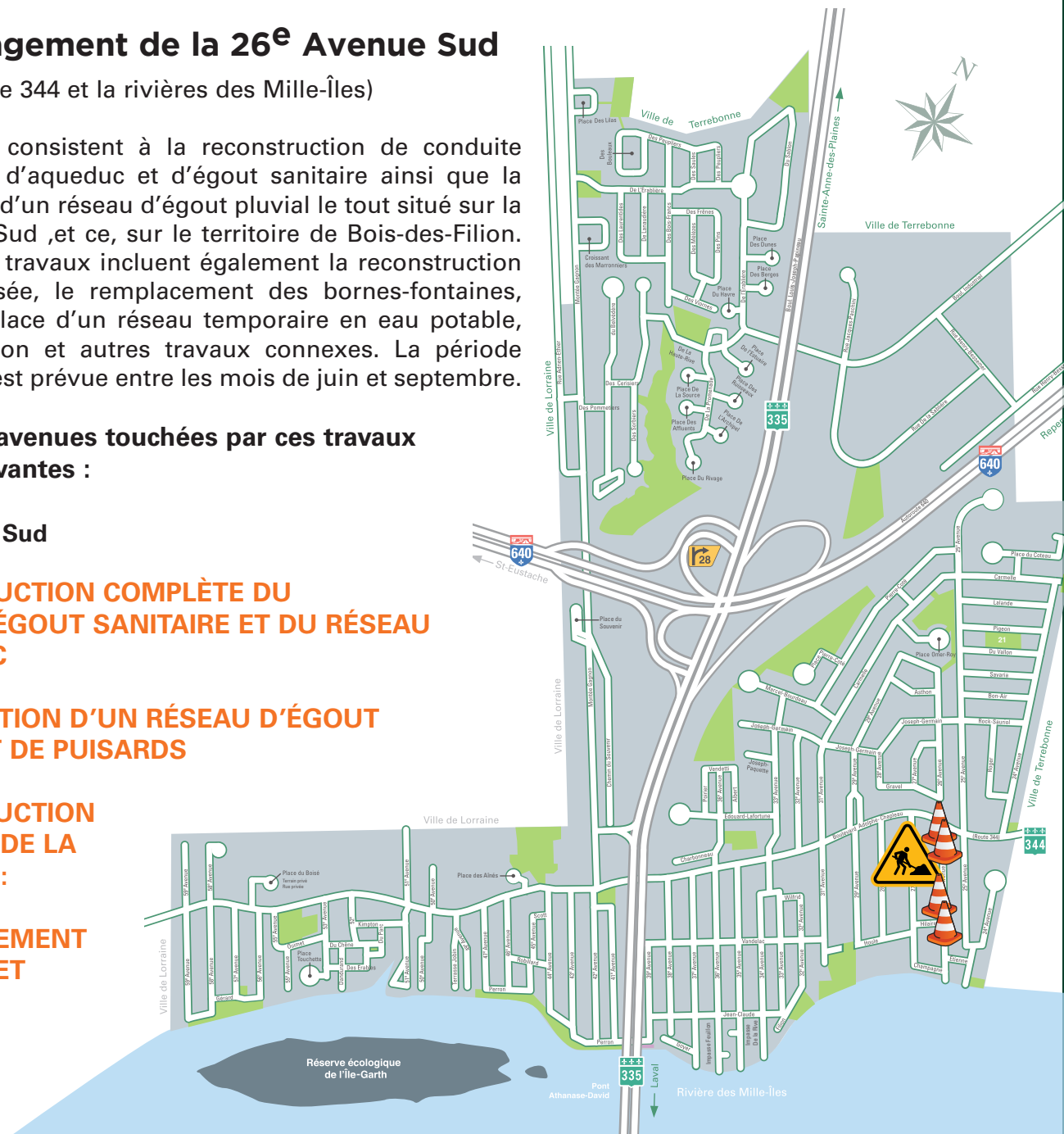
Les rues et avenues touchées par ces travaux sont les suivantes :

- 26^e Avenue Sud

RECONSTRUCTION COMPLÈTE DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE ET DU RÉSEAU D'AQUEDUC

CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE PUISARDS

RECONSTRUCTION COMPLÈTE DE LA CHAUSSÉE : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DIVERS.





Bibliothèque

Bibliothèque

Programmation Printemps 2023

INSCRIPTION

En ligne ou en personne
au comptoir de prêt.

Vous devez avoir votre carte d'abonné en main.

HEURES D'OUVERTURE

Dimanche 10 h à 17 h

Lundi 10 h à 20 h

Mardi 13 h à 20 h

Mercredi 13 h à 20 h

Jeudi 13 h à 20 h

Vendredi 10 h à 20 h

Samedi 10 h à 17 h

*Veillez prendre
note que la
bibliothèque sera
fermée le dimanche
9 avril à l'occasion
de Pâques.*

COORDONNÉES

60, 36^e Avenue, Bois-des-Filion

☎ 450 621-1460, poste 4101

@ biblio@villebdf.ca

🌐 biblio.villebdf.ca

Culture
et Communications
Québec

La Ville de Bois-des-Filion remercie le ministère de la Culture et des Communications pour l'attribution d'une contribution financière lui ayant permis d'améliorer l'offre de service aux usagers de la bibliothèque en faisant l'acquisition de nombreux documents.

RESSOURCES EN LIGNE

En plus de consulter notre catalogue en ligne, vous pouvez, à partir de la maison, consulter votre dossier d'utilisateur, prolonger vos prêts et voir l'historique de votre dossier lecteur. Lors de votre prochaine visite à la bibliothèque, le personnel se fera un plaisir de vous faire une démonstration des procédures à suivre.

DE NOUVELLES ACQUISITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE!

De nouvelles bandes dessinées, albums et romans pour les jeunes, ainsi que des romans, documentaires et bandes dessinées pour les adultes se sont ajoutés à notre collection. Informez-vous auprès du personnel de la bibliothèque qui se fera un plaisir de vous les présenter. Profitez-en pour nous faire vos suggestions!

HEURE DU CONTE DE PÂQUES

MERCREDI 5 AVRIL 2023 À 18 H 30

À la lecture de ces contes, les jeunes seront transportés dans le monde de l'imaginaire! D'une durée d'environ 20 minutes, la présence d'un parent est requise tout au long de l'activité.

BRICOLAGES

DIMANCHE 2 AVRIL 2023 À 10 H 30 (Spécial Pâques)

SAMEDI 13 MAI 2023 À 14 H (Spécial Fête des Mères)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE – PLACES LIMITÉES

Cartons de couleur, peinture, acrylique, crayons de bois, gouache, matériel de récupération et plus. Création artistique pour tous!

**INSCRIPTION
EN LIGNE ET
AU COMPTOIR
DE PRÊT. VOUS
DEVEZ AVOIR
VOTRE CARTE
D'ABONNÉ EN
MAIN.**



Saviez-vous que la Ville de Bois-des-Filion a lancé au mois de juin dernier, l'Espace musical Thérèse-de Blainville, le carrefour de l'initiation et de la diffusion de la musique classique pour toute la MRC Thérèse-de Blainville.

Pour ce faire, Bois-des-Filion s'est portée acquéreur de l'imposante collection de 21 778 disques compacts de musique classique de Radio-Canada à la suite de la numérisation de celle-ci.

Rappelons que la MRC y était allée de sa contribution financière qui a permis à la Ville d'indexer l'imposante collection, puis de la mettre en valeur.

L'Espace musical favorise donc la découverte et l'initiation à la musique classique par le biais de la collection de disques compacts, l'organisation d'ateliers d'initiation, de concerts et de prêt d'instruments de musique. Rappelons que l'ensemble des activités est offert à toute la population de la MRC Thérèse-de Blainville par l'entremise de la bibliothèque de Bois-des-Filion.

Et pour vous faciliter la tâche, rappelons qu'il est aussi possible d'emprunter des lecteurs de CD portatifs ainsi que des casques d'écoute.

FORMATIONS

Initiation à Excel I

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
PLACES LIMITÉES



MARDI 11 AVRIL À 18 H 15

DIMANCHE 16 AVRIL À 10 H 30

JEUDI 20 AVRIL À 18 H 15

Cette formation s'adresse aux personnes n'ayant pas (ou très peu) de connaissance avec le logiciel Excel. Vous apprendrez les notions de base et quelques fonctions utilitaires.

Initiation à Excel II

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
PLACES LIMITÉES



MARDI 9 MAI À 18 H 15

SAMEDI 13 MAI À 10 H 30

JEUDI 18 MAI À 18 H 15

Approfondissez vos connaissances de base grâce à cette courte formation! Assurez-vous d'avoir préalablement suivi le premier cours.

INSCRIPTION
EN LIGNE ET
AU COMPTOIR
DE PRÊT. VOUS
DEVEZ AVOIR
VOTRE CARTE
D'ABONNÉ EN
MAIN.

Initiation à l'imprimante 3D

INSCRIPTION OBLIGATOIRE – PLACES LIMITÉES

LUNDI 27 MARS À 18 H 30

DIMANCHE 30 AVRIL À 14 H

Confection de petits objets vous permettant d'expérimenter une imprimante 3D afin d'obtenir votre certification vous permettant d'utiliser l'imprimante en libre-service!

Initiation à une machine à macarons

INSCRIPTION OBLIGATOIRE – PLACES LIMITÉES

SAMEDI 15 AVRIL À 14 H

DIMANCHE 30 AVRIL À 10 H 30

Confectionnez des macarons à partir de vos dessins! Vous apprendrez aussi à utiliser une machine de fabrication de macarons.



CAMP de JOUR

DE BOIS-DES-FILION

Le Camp de jour de Bois-des-Filion s'adresse aux jeunes de 5 à 12 ans qui ont fréquenté un établissement scolaire au cours de l'année.

Durant l'été, du 26 juin au 18 août 2023, l'équipe d'animation divertit les enfants en organisant toutes sortes d'activités, en toute sécurité.

HORAIRE CAMP DE JOUR :

Lundi au vendredi,
de 9 h à 16 h

HORAIRE SERVICE DE GARDE :

Lundi au vendredi, de 7 h à 9 h
et de 16 h à 18 h

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

Il y aura des sorties hors camp et des activités au camp. Nous travaillons actuellement sur la programmation des sorties et des activités.

PROGRAMME D'INTÉGRATION

Pour les enfants à besoins particuliers, toute demande d'inscription doit être faite dans les plus brefs délais (formulaire à remplir sur le site Internet, section accompagnement).

INFORMATIONS

Service des loisirs, culture
et vie communautaire

☎ 450 621-1460, poste 2101

f villebdf

🌐 villebdf.ca/camp-de-jour

RESTEZ À
L'AFFÛT DE
NOTRE SITE
INTERNET
POUR TOUTES
INFORMATIONS
À VENIR.

LORSQUE LE
NOMBRE DE PLACES
SERA COMBLÉ,
AUCUNE INSCRIPTION
ADDITIONNELLE NE
SERA ACCEPTÉE. DES
LISTES D'ATTENTES
SERONT DISPONIBLES.

LA VILLE DE
BOIS-DES-FILION
REMERCIÉ LE MINISTÈRE
DE LA FAMILLE POUR SON
SOUTIEN FINANCIER.

Famille
Québec 

INSCRIPTIONS
DU MERCREDI
12 AVRIL, 9 H
AU VENDREDI
2 JUIN, 12 H



Anime



ton

été!



Viens faire partie de l'équipe d'animation du camp de jour de Bois-des-Filion; un emploi près de chez-toi dans un environnement stimulant.

Viens animer nos jeunes du

QR TON
JOB D'ÉTÉ



CAMP de JOUR
DE BOIS-DES-FILION

PARC À L'ŒIL

VOTRE SERVICE DE POLICE DEMANDE VOTRE COLLABORATION!

Vous êtes voisin ou usager d'un parc à Bois-des-Filion? Nous vous invitons à communiquer avec nous dès que vous êtes témoin d'incivilités ou d'actes criminels dans un parc.

- **Vandalisme**
- **Consommation de drogue ou d'alcool**
- **Infractions aux règlements municipaux**
- **Comportements suspects**

COMPOSEZ 9-1-1

Vous pouvez le faire en toute confidentialité.

Toute information pouvant parfois sembler anodine à vos yeux peut être utile!

**POLICE
TERREBONNE**

TERREBONNE
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
BOIS-DES-FILION



CONSULTATION CITOYENNE

Faisant suite au démantèlement des bandes de la patinoire du parc Paul-Perron en 2021, la Ville de Bois-des-Filion fait appel aux citoyens pour recueillir de nouvelles suggestions, afin de redéfinir cet espace laissé vacant. Un projet prendra forme au courant de l'année à venir.

Faites parvenir vos suggestions à
loisirs@villebdf.ca.

COURS DE TENNIS

Printemps 2023

Les villes de Bois-des-Filion et Lorraine offrent des cours de tennis pour enfants, adolescents et adultes actifs!

LIGNE INFO-PLUIE

Vous pouvez visiter le www.marcottesports.com, 30 minutes seulement avant le début de votre activité, pour savoir si elle a lieu. Vous pouvez également consulter l'historique des reprises de cours en raison de la pluie sur le site Internet. Tous les cours seront remis à la fin de la session sans exception. Veuillez prévoir d'être disponible pour ces reprises au besoin (aucun remboursement).

INSCRIPTION

POUR LES COURS AYANT LIEU À LORRAINE	
Résidents de Lorraine et de Bois-des-Filion : Du 6 avril, dès 9 h, au 28 avril Pour tous : Du 12 avril, dès 9 h, au 28 avril Inscription tardive jusqu'au 9 mai pour les cours ayant atteint leur minimum de participants au 28 avril.	
Comment s'inscrire ?	Mode de paiement
En ligne www.ville.lorraine.qc.ca/loisirs-et-culture/inscription-aux-activites/inscription	Carte de crédit
Au comptoir Formulaire disponible au comptoir du Service des loisirs et de la culture ou en ligne	Chèque (à l'ordre de la Ville de Lorraine et daté du jour de l'inscription) Carte de crédit Argent comptant
Par la poste 33, boul. De Gaulle (Québec) J6Z 3W9	Chèque (à l'ordre de la Ville de Lorraine et daté du jour de l'inscription)
POUR LES COURS AYANT LIEU À BOIS-DES-FILION	
Résidents de Lorraine et de Bois-des-Filion : Du 6 avril, dès 9 h, au 30 avril Pour tous : Du 12 avril, dès 9 h, au 30 avril Inscription tardive jusqu'au 3 mai pour les cours ayant atteint leur minimum de participants au 30 avril.	
Comment s'inscrire ?	Mode de paiement
En ligne villebdf.ca/cours-activites	Carte de crédit
Au comptoir Formulaire disponible au comptoir du Service des loisirs et de la culture ou en ligne	Chèque (à l'ordre de la Ville de Bois-des-Filion et daté du jour de l'inscription) Carte de débit et de crédit Argent comptant

COURS DE TENNIS PROGRESSIF

En route vers le tennis pour la vie !

Le but : des enfants, des adolescents et des adultes actifs.

La méthode du tennis progressif est basée sur la grandeur du terrain, la longueur de raquettes et les balles spécialisées. Tout comme plusieurs autres sports, adapter la grandeur du terrain et du matériel augmente la vitesse d'apprentissage et rend le processus plus amusant. Prenez note que les participants doivent apporter leur propre raquette. La description des cours est à la fin du document.

Niveau	Tarif	Date	Jour/Heure	Lieu
3-4 ans Parent/Enfant	37 \$	13 mai au 3 juin	Samedi de 9 h à 10 h	Albert-Clément (Lorraine)
5-6 ans	37 \$	16 mai au 6 juin 13 mai au 3 juin	Mardi de 18 h à 19 h	Des Artilleurs (Bois-des-Filion)
			Samedi de 10 h à 11 h	Albert-Clément (Lorraine)
7-8 ans	37 \$	17 mai au 7 juin 13 mai au 3 juin	Mercredi de 18 h à 19 h	Des Artilleurs (Bois-des-Filion)
			Samedi de 11 h à 12 h	Albert-Clément (Lorraine)
9-10 ans	37 \$	16 mai au 6 juin 13 mai au 3 juin	Mardi de 19 h à 20 h	Des Artilleurs (Bois-des-Filion)
			Samedi de 12 h à 13 h	Albert-Clément (Lorraine)
11-13 ans	54 \$	17 mai au 7 juin 13 mai au 3 juin	Mercredi de 19 h à 20 h 30	Des Artilleurs (Bois-des-Filion)
			Samedi de 13 h à 14 h 30	Albert-Clément (Lorraine)
Ados (14-17 ans)	54 \$	13 mai au 3 juin	Samedi de 13 h à 14 h30	Albert-Clément (Lorraine)
Adultes (18 ans et +)	60 \$	15 mai au 5 juin 18 mai au 8 juin 18 mai au 8 juin 18 juin au 8 juin	Lundi de 18 h 30 à 20 h	Des Artilleurs (Bois-des-Filion)
			Jeudi de 18 h à 19 h 30	Albert-Clément (Lorraine)
			Jeudi de 19 h 30 à 21 h	Albert-Clément (Lorraine)



DESCRIPTION DES COURS

3-4 ANS PARENT/ENFANT :

Psychomotricité travaillée à travers différents jeux et exercices plaisants avec l'aide de son parent.

5-6 ANS :

Ce programme introduit les bases du tennis au moyen d'une balle dépressurisée et d'un terrain réduit. Les joueurs apprennent les composantes de base de l'échange, du service et du jeu au filet, en plus de plusieurs autres activités qui visent à développer une coordination spécifique au tennis.

7-8 ANS :

Ce programme se joue sur les $\frac{3}{4}$ de la grandeur d'un terrain de tennis régulier, avec des balles dépressurisées. Les joueurs apprennent à servir, à échanger, à marquer des points et à jouer au filet.

9-10 ANS :

Les joueurs apprennent à servir, à échanger, à marquer des points et à jouer au filet en simple et en double sur un terrain de tennis régulier, avec des balles de transition dépressurisées. Les leçons permettent aux joueurs de progresser à l'aide d'une série d'activités visant à développer une habileté et à accélérer l'apprentissage.

11-13 ANS :

Les joueurs apprennent à servir, à échanger, à marquer des points et à jouer au filet en simple et en double sur un terrain de tennis régulier. Les leçons permettent aux joueurs de progresser à l'aide d'une série d'activités visant à développer une habileté et à accélérer l'apprentissage.

ADOS (14-17 ANS) :

Ce cours s'adresse aux adolescents qui ont envie de bouger. Les joueurs apprennent à servir, à échanger, à marquer des points et à jouer au filet en simple et en double sur un terrain de tennis régulier. Les leçons permettent aux joueurs de progresser à l'aide d'une série d'activités visant à développer une habileté et à accélérer l'apprentissage.

ADULTES (18 ANS ET PLUS) :

Les joueurs apprennent à servir, à échanger, à marquer des points et à jouer au filet en simple et en double sur un terrain de tennis régulier. Les leçons permettent aux joueurs de progresser à l'aide d'une série d'activités visant à développer une habileté et à accélérer l'apprentissage.

SESSION PRINTEMPS 2023

GYMNASTIQUE ET TRAMPOLINE RÉCRÉATIVE

Horaire

Mardi :	18 h à 19 h 30	(5-7 ans)
Mardi :	18 h à 20 h	(8 ans et plus)
Mercredi :	18 h à 19h30	(Trampo-Tumbling mixte 5-7 ans)
Vendredi :	18 h à 20h	(7 ans et plus)
Samedi :	9h à 10h	(Gymaternelle mixte 3-5 ans)
Samedi :	10h à 11h30	(5-7 ans)
Samedi :	10h à 11h30	(Trampo-Tumbling mixte 5-7 ans)
Samedi :	10 h à 12 h	(7 ans et plus)

Durée

10 semaines

Début des cours semaine du 20 mars 2023

Fin des cours le 3 juin 2023

Fermé semaine de pâques du 3 février au 9 avril

Coût

1 heure :	\$155,00	(3 et 4 ans)
1 heure :	\$235,00	(5-7 ans)
2 heures :	\$300,00	(7 ans et plus)
4 heures :	\$590,00	(2 jours par semaine)

Frais additionnels de 50 \$ pour non-résident

GYMNASTIQUE PRÉCOMPÉTITIVE ET COMPÉTITIVE FÉMININE

Informations et inscriptions sur demande

Cours offerts par
Royal GymINFORMATIONS
ET INSCRIPTION:

www.royalgym.ca

royal-gym@outlook.com

450 621-8472



BASKETBALL LIBRE

Tous les samedis de 18 h à 21 h

Centre des loisirs - 80, 33^e Avenue, Bois-des-Filion

5 \$ (taxes incluses) / joueur (période complète de jeu)

Informations ou paiement à la salle de quilles
(sous-sol du Centre des loisirs)**Horaire sujet à changement selon la disponibilité du gymnase et de la main-d'œuvre.*

SESSION PRINTEMPS 2023

BADMINTON

Inscriptions

21 mars, 9 h au 30 mars, 16 h pour les résidents

Début :

3 avril (lundi) et 6 avril (jeudi)

Fin :

5 juin (lundi) et 8 juin (jeudi)

Heures :

De 19 h à 20 h et de 20 h à 21 h

Aucune relâche malgré Pâques et fête des Patriotes.

Tarif pour 10 semaines ; 65\$



UNE VOIX FORTE À OTTAWA POUR LES GENS D'ICI!



Louise Chabot
Députée de Thérèse-De Blainville



☎ 450-965-1188 ✉ louise.chabot@parl.gc.ca 🌐 louisechabot.quebec



**BLEU
JEANS BLEU**

1^{er} avril | 20 h | TLG



**NEON
NOSTALGIC**

1^{er} avril | 20 h | CBMO

FORMULE
DEBOUT



**MICHEL
BARRETTE**

6 avril | 20 h | TLG



**LAILA
BIALI**

6 avril | 20 h | CBMO



**YVES
DUTEIL**

8 avril | 20 h | TLG



**MAXIME LANDRY ET
ANNIE BLANCHARD**

**JOLENE AND
THE GAMBLER**

13 avril | 20 h | TLG



**JAY
SCOTT**

14 avril | 21 h | CARR



**BRIGITTE
BOISJOLI**

15 avril | 20 h | TLG



**ELLIOT
MAGINOT**

15 avril | 20 h | CBMO



**EVA D
PAR C4**

16 avril | 16 h | TLG



**LAURA
NIQUAY**

22 avril | 20 h | CBMO

ODYSCÈNE

OSEZ L'EXTRAORDINAIRE

DES SPECTACLES QUI FONT DU BIEN

PRINTEMPS 2023



**SIMON
GOUACHE**

22 avril | 20 h | TLG



**FREDO
UN ÉLÉPHANT DANS LA PIÈCE**

23 avril | 15 h | TLG



**DANIEL
LAVOIE**

27 avril | 20 h | TLG



**AVEC
CATHERINE DURAND
ET MARA TREMBLAY**

**MARIE-ANNICK
LÉPINE**

28 avril | 20 h | CBMO



**RAMON
CHICHARRON**

29 avril | 20 h | CBMO

FORMULE
DEBOUT



**ANIMAL
PAR CIRQUE ALFONSE**

30 avril | 19 h | TLG



**DANIEL
GRENIER**

4 mai | 20 h | CBMO



**FRANCE
D'AMOUR**

6 mai | 20 h | CBMO



**LENDEMAIN
DE VEILLE**

12 mai | 20 h | CBMO

FORMULE
DEBOUT



**MIKE GOUDREAU &
BOPPIN BLUES BAND**

13 mai | 20 h | CBMO



**HARRY PAPER ET
LA PARODIE EN CARTON**

1^{er} juin | 20 h | CBMO

BILLETTERIE : 450 434-4006

ODYSCENE.COM

PARTENAIRE PRINCIPAL

Desjardins



SALLE DE QUILLES

BOIS-DES-FILION

JEU LIBRE

Samedi 12 h à 21 h
Dimanche 12 h à 17 h
Vendredi 15 h à 21 h

LIGUES

Lundi 12 h à 17 h
Mercredi 12 h à 21 h

Fermé mardi et jeudi

Inscrivez vos jeunes à notre ligue junior!

Horaire: dimanche
de 13 h à 15 h
Durée : 5 semaines
Coût : 9,75 \$ les trois parties
Information :
450-621-1460 poste 5102
Inscriptions : quillesvillebdf.ca/

Communiquez avec nous pour connaître les détails

- ✉ 80, 33^e Avenue (sous-sol du Centre des loisirs)
- ☎ 450 621-1460, poste 5102
- @ quilles@villebdf.ca
- 🌐 quillesvillebdf.ca



Salle de réception

Pour passer du bon temps, venez vous amuser à la Salle de quilles de Bois-des-Filion! Vous pouvez, en tout temps, réserver notre salle privée dès maintenant pour un 5 à 7 entre amis, un événement corporatif ou une fête d'enfant !

Pour tous les services municipaux

450 621-1460

ville@villebdf.ca

**BOIS-DES-FILION**

Pour toute urgence	9-1-1
Grand Montréal	211
Police (non urgent)	450 471-4121
Cité de la Santé de Laval	450 668-1010
C.L.S.C. Thérèse de Blainville	450 433-2777
Centre antipoison	1-800-463-5060
Hôpital St-Eustache	450 473-6811
Hydro-Québec	1-800-790-2424
Info-crime	1-800-711-1800
SPCA Monani-Mo (animaux errants/perdus)	450 302-3415
Tel-Aide	514 935-1101
Info-Santé	811

Associations sportives

Association de hockey mineur	www.ahmsadp.com
Association de soccer	www.cstitans.com
Association de baseball mineur (BLRT)	www.baseball-blrt.com
Club de gymnastique Royal Gym	royalgym.ca
Club de Taekwondo	www.taekwondoboisdeshion.com
Club de patinage artistique	www.cpasadp.com

Autres services

Cour municipale	450 961-2001
Office municipal d'habitation	450 621-3722
OMH Thérèse-De Blainville	450 434-1149

Députés

Député provincial M. Mario Laframboise	450 430-8086
Député fédéral Mme Louise Chabot	450-965-1188

Promotion économique

MRC Thérèse-De Blainville	450 621-5546
---------------------------------	--------------

Organismes bénévoles

Friperie de Bois-des-Filion	450 621-5521
Association de l'âge d'or	450 420-3448
Cercle des Fermières	450 818-0565
Chevaliers de Colomb - Conseil 5661	450 621-0579
Corps de cadets 2935 Bois-des-Filion	cadetsbdf@hotmail.ca
Filles d'Isabelle	514 919-9038
Maison de la famille	450 965-0666
Service d'aide St-Maurice	450 621-3354
Ville fleurie	450 621-1460, poste 1001

Éducation

Cégep Lionel-Groulx	450 430-3120
Centre de services scolaires des Mille-îles	450 974-7000
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	450 621-5600
Cégep de Lanaudière-Repentigny	450 470-0911
École Félix-Leclerc	450 621-7760
École Le Rucher	450 621-1750
École secondaire Rive-Nord	450 621-3686

Paroisse

Saint-Luc	450 621-5521
-----------------	--------------

Transport

Réseau de transport métropolitain	
Secteur Couronne-Nord	450 433-7873
Transport adapté	450 433-4000
Covoiturage	www.rive-nord.covoiturage.ca
Taxibus	579 275-0301

Diffuseurs culturels

Odyscène	450 434-4006
----------------	--------------